



**Le recours au populisme à l'Assemblée nationale du Québec**

Une analyse des discours des 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> législatures

Essai de stage

**Annie-Pier Bacon**

Assemblée nationale du Québec

Juin 2020

## Sommaire

Les mouvements d'appel au peuple gagnent en popularité et aux quatre coins du monde des partis populistes obtiennent des résultats électoraux grandissants. Le contexte québécois offre une perspective d'analyse intéressante à ce phénomène. Si le Québec ne semble pas complètement étranger à la montée du populisme qui s'observe ailleurs, il n'apparaît pas non plus comme un terreau particulièrement fertile à l'émergence de cette façon de faire de la politique. Cet essai cherche à démystifier cette notion englobante qu'est le populisme, et à comprendre dans quels contextes les député(e)s utilisent le registre du populisme dans leurs discours à l'Assemblée nationale du Québec. Une analyse lexicographique du *Journal des débats* permet de faire ressortir certains extraits de discours prononcés dans le cadre des 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> législatures et de contextualiser le recours aux termes liés au populisme. Cette analyse nous permet non seulement de constater un accroissement considérable du recours au populisme dans les dernières années, mais également de cibler certains débats qui ont amené les député(e)s à recourir à ce registre.

## **Remerciements**

Si l'écriture peut sembler un exercice solitaire, j'ai appris dans la dernière année qu'il s'agit d'un processus beaucoup plus collectif que l'on pense. À cet égard, je ne saurais passer sous silence la contribution essentielle et le soutien indéfectible de plusieurs personnes, sans qui cet essai n'aurait probablement pas vu le jour.

Aux membres du comité de lecture, Christian Blais, Katéri Lalancette, Krystal Mc Laughlin et Julien Tremblay, merci d'avoir pris le temps de lire mon essai et de le commenter rigoureusement; votre regard critique et vos commentaires m'ont aidée à rédiger un essai dont je peux être fière.

À Christian particulièrement, merci d'avoir pris le temps de m'accompagner jusqu'à la toute fin dans cette démarche; je dois une grande partie de cet essai à tes précieux conseils, à tes encouragements et à la confiance que tu m'as témoignée dès le départ. Pouvoir compter sur ton aide a fait toute la différence.

À mes collègues stagiaires, Anne-Catherine, Anne-Sophie, Catherine et Jean-Christophe, merci pour les discussions que nous avons eues tout au long de notre stage, elles m'ont permis d'enrichir ma réflexion, autant sur cet essai que sur la politique en général. Et merci, tout simplement, d'avoir partagé cette grande aventure avec moi.

Et à Jean-Philippe, merci d'avoir été aussi présent, et de croire en moi aussi ardemment.

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Définition du populisme</b> .....	<b>4</b>
1.1 Points de convergence .....	5
Incarnation du peuple .....	6
Critique des élites .....	8
Remise en cause du système et des institutions.....	9
1.2 Points de divergence .....	10
<b>2. Recours à la notion de populisme à l'Assemblée nationale du Québec</b> .....	<b>12</b>
2.1 Observations générales .....	12
2.2 Contextes .....	14
41 <sup>e</sup> législature (20 mai 2014 – 23 août 2018).....	14
42 <sup>e</sup> législature (27 novembre 2018 – ).....	17
2.3 Associations les plus courantes.....	19
Populisme comme raccourci intellectuel .....	20
Populisme comme manière de gouverner.....	22
Populisme comme conséquence au cynisme politique.....	23
2.4 Connotation et rejet de l'étiquette populiste .....	25
<b>Conclusion</b> .....	<b>27</b>
<b>Références</b> .....	<b>30</b>
<b>Annexe 1 – Tableau détaillé, occurrences du recours au populisme par année</b> .....	<b>34</b>

## Introduction

Le populisme est un sujet d'actualité qui fait plus que jamais les manchettes. Les mouvements d'appel au peuple gagnent en popularité aux quatre coins du monde. En France, en Pologne, en Italie, en Suède, au Danemark, aux Philippines, en Israël, au Venezuela, en Argentine et ailleurs, des partis populistes – plus souvent de droite en Europe et de gauche en Amérique latine – obtiennent des résultats électoraux grandissants. Mais le populisme en soi n'est pas un phénomène nouveau.

Le monde a connu plusieurs « vagues » de populisme, la plus ancienne remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Russie<sup>1</sup>; les *narodniki* lançaient alors un mouvement socialiste en réaction à l'État tsariste qui s'ancrait dans un capitalisme naissant aux dépens des paysans<sup>2</sup>. Une autre vague naît dans l'entre-deux-guerres, au moment où la fin de la Première Guerre mondiale engendrait un vif sentiment d'humiliation en Allemagne et une frustration populaire en France et en Italie, deux pays sortis gagnants de cette guerre, mais dont la population ne récoltait pas les fruits escomptés de la victoire. Renforçant ces ressentiments en Europe, la crise économique des années 1930 allait également frapper durement les pays d'Amérique latine, affectant le cours des matières premières et conduisant notamment les Brésilien(ne)s, les Argentin(ne)s et les Péruvien(ne)s à se mobiliser autour de nouveaux chefs qui disaient vouloir mettre fin à l'oligarchie, au règne des élites et sauver le peuple de l'appauvrissement annoncé<sup>3</sup>. Le populisme gagne de nouveaux adeptes lors de la décolonisation des pays du Sud. De grands changements dans ces sociétés nouvellement libérées sont suivis d'une profonde défiance de la population à l'égard des institutions, jugées trop faibles et peu légitimes. Les « libérateurs » allaient alors miser sur leur personnalité charismatique pour mobiliser les masses. La fin des Trente Glorieuses et de la Guerre froide entraînait la plus récente vague populiste, à laquelle on assiste encore aujourd'hui<sup>4</sup>.

Le Canada et le Québec ne font pas exception à ce « moment populiste ». En 2019, le Parti populaire du Canada, avec à sa tête l'ancien député du Parti conservateur Maxime Bernier, ancrant

---

<sup>1</sup> ALCAUD, David et Laurent BOUVET (dir.) (2004), *Dictionnaire des sciences politiques et sociales*, Dalloz-Sirey, Paris, p. 259.

<sup>2</sup> BADIE, Bertrand (2018), « Introduction. L'éternel retour ? », dans *Le retour des populismes, L'État du monde 2019*, La Découverte, Paris, p. 11.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 14.

ses nouvelles assises dans un populisme affiché. Sa plateforme à la fois protectionniste et climatosceptique visait notamment à refermer les frontières, à réduire drastiquement l'immigration et l'accueil de réfugiés, à sortir des accords multilatéraux et à cesser l'aide internationale pour se concentrer sur le renforcement de sa relation bilatérale avec les États-Unis<sup>5</sup>. On avait l'impression d'assister à la naissance d'un mouvement similaire à ce que l'on observe chez nos voisins du Sud depuis l'élection de Donald Trump à la présidence. Bien que le parti n'ait pas réussi à obtenir de sièges à la Chambre des communes du Canada en 2019, Maxime Bernier a tout de même été invité à l'un des débats des chefs et a récolté les votes de près de 300 000 personnes<sup>6</sup>.

Pour connaître l'intérêt des Canadien(ne)s à élire un politicien populiste, une étude réalisée par CROP en 2017 leur avait demandé la probabilité qu'ils votent pour un candidat qui s'engage à « ne se dévouer qu'aux intérêts de la classe moyenne, à ne pas obéir aux riches et puissants; à freiner de façon importante l'immigration et l'afflux de réfugiés; à mettre en place des mesures de protection de l'identité nationale et de protectionnisme économique » et qui se présente comme « affranchi de toutes les mœurs et façons de faire de la politique traditionnelle<sup>7</sup> ». À cette question, trois Canadien(ne)s sur cinq (60 %) ont affirmé qu'il serait probable qu'ils votent pour ce style de politicien, une probabilité encore plus grande (66 %) dans la province de Québec.

Le contexte québécois offre une perspective d'analyse intéressante. Si le Québec ne semble pas complètement étranger à la montée du populisme qui s'observe ailleurs, il n'apparaît pas non plus comme un terrain particulièrement fertile à l'émergence de cette façon de faire de la politique. Pourtant, nombre d'auteurs s'entendent pour dire que l'on vit présentement une montée du populisme, et le Québec n'y fait pas exception. En effet, l'histoire politique québécoise a connu certains personnages qui ont été qualifiés de populistes, que l'on pense à Camillien Houde, député conservateur entre 1923 et 1929 qui s'appliquait sans relâche à critiquer l'oligarchie libérale au pouvoir depuis 1897, ou encore à Maurice Duplessis, à la tête du Parti conservateur puis fondateur et dirigeant de l'Union nationale. Duplessis était dépeint comme une figure charismatique et paternelle, il avait recours à un registre de langage plus familier que ces prédécesseurs au pouvoir,

---

<sup>5</sup> Parti populaire du Canada, « Plateforme électorale 2019 », consulté le 22 mai 2020, accessible depuis : <https://www.partipopulaireducanda.ca/plateforme>

<sup>6</sup> Radio-Canada, « Élections Canada 2019 », consulté le 28 juin 2020, accessible depuis : <https://ici.radio-canada.ca/elections-canada-2019/resultats>

<sup>7</sup> CROP (2017), « Sondage : Voteriez-vous pour un politicien populiste ? », consulté le 10 mai 2020, accessible depuis : <https://sondage.crop.ca/survey/start/CAWI/blogue/16-tab-fr.pdf>

servant son objectif de se montrer près du peuple et de briser les apparences de ses origines mondaines – étant lui-même le fils d’un juge. On disait de Duplessis qu’il veillait à préserver l’intégrité d’un « nous », prétendument menacé par des facteurs internes, comme les Témoins de Jéhova et les communistes, et externes : un gouvernement fédéral centralisateur<sup>8</sup>. Il se présentait en quelque sorte comme un « justicier qui allait mettre fin au désordre et à la corruption, combattre les oligarques<sup>9</sup> ».

Dans le contexte de cette montée du populisme, le présent essai cherche à répondre à la question suivante : dans quels contextes et à quelles fins les député(e)s de l’Assemblée nationale du Québec ont-ils recours au populisme dans leurs discours ? Pour répondre à cette question de recherche, nous ferons dans un premier temps une revue de la littérature, afin d’identifier les diverses définitions du populisme et d’en extraire les principaux points de convergence. Il s’agira ensuite de proposer une définition applicable au présent essai. Nous tenterons, dans un deuxième temps, de voir comment sont utilisés les différents critères de la définition du populisme dans les discours des député(e)s de l’Assemblée nationale du Québec au cours des 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> législatures. Pour ce faire, une analyse lexicographique du *Journal des débats* nous permettra de faire ressortir certains extraits de discours prononcés au Salon bleu ou en commission parlementaire entre le 20 mai 2014 et le 7 février 2020. En cherchant les termes « populisme » et « populiste », nous pourrions comprendre dans quels contextes sont utilisés les termes en lien avec le champ lexical lié au populisme, de même que la connotation qui leur est associée.

Étant donné que l’on s’intéresse à la montée actuelle du populisme, l’analyse sera restreinte aux débats les plus récents, tenus lors des 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> législatures, au cours desquelles les occurrences des termes « populisme » et « populiste » se sont multipliées dans les échanges. Une recherche de ces deux mots nous apprend que si ce lexique apparaît dans les débats à partir de 1953, c’est véritablement dans la décennie 1970 que l’on commence à observer un recours plus fréquent à ce registre (9 occurrences). En comparaison avec les années 1980 (17 occurrences), 1990 (27 occurrences) et 2000 (29 occurrences), l’emploi de ces mots a presque quadruplé depuis 2010 (102 occurrences). Si l’on ne peut pas affirmer qu’il y a une montée du populisme au Québec,

---

<sup>8</sup> BOUTIN, Christophe, Frédéric ROUVILLOIS et Olivier DARD (dir.) (2019), *Dictionnaire des populismes*, Les éditions du Cerf, p. 897.

<sup>9</sup> *Ibid.*

force est d'admettre que c'est un terme qui a fortement gagné en popularité chez les élu(e)s au cours des dernières années, tel que le montre le tableau ci-dessous.

**Occurrences du recours aux termes « populisme » et « populiste » dans les débats à l'Assemblée nationale du Québec<sup>10</sup>**

Date	Occurrences
1950-1959	1
1960-1969	0
1970-1979	9
1980-1989	17
1990-1999	27
2000-2009	29
2010-2019	101

Enfin, si le présent essai cherche à analyser le recours au populisme dans les discours des député(e)s des 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> législatures de l'Assemblée nationale, en revanche, il ne poursuit pas l'objectif de déterminer le degré de populisme des différents partis. L'objectif de cette recherche est de brosser un premier portrait de situation pour (1) comprendre ce qu'est le populisme et (2) comprendre quel usage en font les membres de l'Assemblée nationale du Québec.

## **1. Définition du populisme**

Lorsque l'on tente de définir une notion comme le populisme, on se retrouve rapidement confronté à la complexité de la tâche. Le dictionnaire *Le Robert* indique que le populisme est un « discours politique s'adressant aux classes populaires, fondé sur la critique du système et de ses représentants<sup>11</sup>. » Si cette pertinente définition en pose les assises, elle demeure toutefois incomplète. Un nombre incalculable de politologues, de sociologues, d'historiens, de journalistes s'appliquent depuis plusieurs décennies à définir – et à contester – toutes les composantes de la notion de populisme. Le seul consensus qu'il est possible de tirer de cette riche littérature est que le populisme est une notion englobante à un point tel qu'en poser une définition unique et généralement acceptée relève de l'impossible. Le problème, en fait, réside dans ce que l'on essaie de regrouper sous l'appellation de « populisme ». Les mouvements qui adoptent une telle stratégie

---

<sup>10</sup> Voir l'Annexe 1 pour un tableau détaillé par année.

<sup>11</sup> Dictionnaire *Le Robert*, *Populisme*, consulté en ligne, accessible depuis : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/populisme>



sont nombreux et leurs trajectoires tellement variées qu'elles nuisent à l'obtention d'une définition s'appliquant adéquatement et uniformément à toutes les formes.

C'est par ailleurs la raison pour laquelle certains auteurs préfèrent parler de *populismes* au pluriel, non pas comme un tout homogène, mais plutôt comme un ensemble hétérogène. Bien qu'il soit plus facile de trouver des divergences aux multiples définitions du concept, on y trouve tout de même certains points communs. Le présent essai ne prétend pas vouloir résoudre l'impasse de la définition – un débat, comme le mentionne Chantal Mouffe, stérile<sup>12</sup> –, mais il convient de poser certaines balises pour comprendre dans quel cadre sera conduite l'analyse du populisme à l'Assemblée nationale du Québec.

### 1.1 Points de convergence

À défaut de pouvoir offrir d'entrée de jeu une définition consensuelle de ce qu'*est* le populisme, on peut déjà commencer par clarifier ce qu'il n'*est pas*. Le populisme n'est pas un ensemble d'idées, de croyances ou de doctrines qui vise à orienter le comportement et l'action politique; en ce sens donc, il n'est pas une idéologie. Il serait même, selon des auteurs tels que Bertrand Badie, un « échec des idéologies, une sorte de vide ou de démission en la matière<sup>13</sup> », et réussirait à s'accorder avec des idéologies très contrastées<sup>14</sup>. Le populisme n'est pas non plus un régime politique. Ce n'est pas à proprement parler une manière d'organiser et d'exercer le pouvoir, comme le sont par exemple le parlementarisme, le présidentielisme et l'autoritarisme.

Comme l'avance Chantal Mouffe dans son livre *Pour un populisme de gauche*, le populisme – qu'il se situe à droite ou à gauche – est plutôt « une *façon de faire* de la politique, qui peut prendre différentes formes idéologiques selon le moment et le lieu, et qui est compatible avec différents cadres institutionnels<sup>15</sup>. » C'est donc davantage un style politique, une façon de se démarquer dans l'espace partisan et de se présenter à l'électorat. C'est pourquoi on peut remarquer des percées populistes aussi bien en Europe occidentale, au Moyen-Orient qu'en Amérique latine, qui pourtant

---

<sup>12</sup> MOUFFE, Chantal (2018), *Pour un populisme de gauche*, Albin Michel, Paris, p. 21.

<sup>13</sup> BADIE, Bertrand et Dominique VIDAL (dir.) (2018), *Le retour des populismes : L'état du monde 2019*, La Découverte, Paris, p. 14.

<sup>14</sup> BOËNE, Bernard (2019), « Le populisme contemporain en Occident : une autre lecture », p. 4, accessible depuis : [https://www.researchgate.net/Populisme\\_contemporain\\_en\\_Occident](https://www.researchgate.net/Populisme_contemporain_en_Occident)

<sup>15</sup> MOUFFE, Chantal, *op. cit.*, p. 23.

présentent des contextes sociaux, historiques et économiques fort distincts. En effet, ce qui permet de faire porter le même chapeau à des personnes comme Maurice Duplessis, Benito Mussolini, Juan Domingo Perón, Gamal Abdel Nasser, Marine Le Pen et Donald Trump, à des socialistes, des communistes, des conservateurs et des fascistes, tient sans doute au fait que le populisme relève plus d'une méthode que d'une finalité politique.

Au-delà de ce premier constat, il existe un sens partagé qui permet de désigner par ce même mot des situations en apparence fortement différentes. Une revue de la littérature révèle un certain nombre de dénominateurs communs, dont on retiendra, dans le cadre de la présente analyse, trois éléments jugés incontournables à la définition du populisme : (1) l'incarnation du peuple, (2) la critique des élites et (3) la remise en cause du système et des institutions.

### **Incarnation du peuple**

Tiré du latin *populus*, qui signifie « peuple », il y a d'abord au cœur de tout mouvement populiste la valorisation d'un peuple, un groupe perçu comme uni et homogène, un « corps social imaginé qui serait mû par des passions et des valeurs communes<sup>16</sup> » et dont l'individualité des membres serait effacée<sup>17</sup>. Bien que le concept ne fasse pas lui non plus l'unanimité, le *peuple* du populisme est généralement compris comme « l'ensemble de ceux qui ne participent pas directement au pouvoir et/ou ne relèvent pas des élites<sup>18</sup> ».

Le peuple peut être conçu selon trois dimensions – *plebs*, *ethnos* et *démos*<sup>19</sup> – qui ont le potentiel de nourrir différentes motivations à l'émergence de mouvements populistes. Le peuple comme *plebs* est « composé de ceux qui ne sont ni titulaires du pouvoir ni élites, mais qui, par leur travail et leurs impôts, supportent une part importante du fonctionnement de l'État<sup>20</sup> ». Lorsque le contexte économique vient à affecter, que ce soit pour des raisons de chômage, de fiscalité ou de

---

<sup>16</sup> BODET, Marc-André (9 janvier 2019), « Le populisme est une constante dans l'histoire canadienne », *Le Devoir*, consulté le 15 mai 2020, accessible depuis : <https://www.ledevoir.com/politique-canadienne-populisme-constante-dans-l-histoire>

<sup>17</sup> NADEAU, Christian et Ricardo PEÑAFIEL (2015), « Le populisme est-il incompatible avec la démocratie? », *Relations*, (777), p. 38.

<sup>18</sup> BOUTIN, Christophe, Frédéric ROUVILLOIS et Olivier DARD, *loc. cit.* p. 28.

<sup>19</sup> BOËNE, Bernard, *op. cit.*, p. 10.

<sup>20</sup> BOUTIN, Christophe, Frédéric ROUVILLOIS et Olivier DARD, *loc. cit.* p. 29-30.

réduction de salaire, sa capacité à améliorer ses conditions de vie, le peuple perd confiance envers ceux qui gouvernent et envers les institutions qui les ont placés au pouvoir.

Le peuple dit *ethnos* est construit autour d'une culture commune et considéré comme un groupe ethnique cohérent. Lorsque des communautés extérieures viennent s'installer sur le territoire qu'il considère comme le sien et revendiquent d'autant plus le droit de vivre comme elles le souhaitent, le peuple peut sentir sa sécurité culturelle et identitaire menacée. En de pareilles circonstances, il peut être amené à se mobiliser « contre une oligarchie accusée de laisser s'opérer de tels changements, sinon de les favoriser », contre ce qu'il voit alors comme un « complot multiculturaliste dirigé contre ses valeurs et ses habitudes<sup>21</sup> ».

Enfin le peuple dit *démos* est conçu comme un groupe de citoyens vivant sur un même territoire et possédant des devoirs et des droits conférés par l'État, dont celui de participer à la vie politique du pays. Il constate cependant qu'il est devenu impossible, voire inutile, de le faire parce que les actions des gouvernants ne répondent pas aux demandes de la population et ne vont pas dans le sens de ses attentes. Devant cette défaillance politique, le peuple peut alors revendiquer « la restauration ou la création d'éléments de démocratie directe<sup>22</sup> », un élément à la base des programmes politiques populistes.

Que le peuple se définisse sur la base de sa participation économique, de sa culture ou de sa citoyenneté, ces trois conceptions du peuple reposent d'une part sur l'homogénéité imaginée d'un sujet collectif qui forme la majorité<sup>23</sup>, qui sera parfois surnommée la « majorité silencieuse ». Philippe Bernier Arcand définit la majorité silencieuse comme une « image virtuelle de la volonté populaire, créée par les populistes<sup>24</sup> », qui peut être alimentée par des résultats de sondages et qui « prétend réduire à un dénominateur commun toute pensée et tout sentiment<sup>25</sup> ». On retient d'autre part que ce peuple homogène forme un « nous » à protéger contre « eux », responsables de son malheur et sources d'injustice, peu importe ce qu'ils représentent – les immigrants, les musulmans, l'oligarchie, le capitalisme, etc. Mais au-delà de l'incarnation de ce peuple, ce qui caractérise tous

---

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> MÜLLER, Jan-Werner (2016), *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*, Premier Parallèle, Clermont-Ferrand, p. 59.

<sup>24</sup> BERNIER ARCAND, Philippe (2013), *La dérive populiste*, Les Éditions Poètes de brousse, Montréal, p. 77.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 78.

les mouvements et partis populistes est le rejet du pluralisme démocratique<sup>26</sup>. En clamant être les seuls représentants légitimes du peuple, accusant par le fait même tous les autres partis d'être illégitimes, ils revendiquent le monopole de la représentation et s'opposent à la conception pluraliste de la démocratie libérale<sup>27</sup>.

### **Critique des élites**

Dans leurs discours adressés au peuple et leur volonté d'être près de son électorat, les populistes utilisent ensuite une rhétorique qui réduit les inégalités sociales, la crise économique, le chômage, les problèmes de sécurité à une dualité tendue entre deux groupes prétendument homogènes : le peuple et les élites<sup>28</sup>. Le peuple existe donc en opposition avec un groupe d'élites très proche d'un gouvernement jugé incapable de répondre aux demandes formulées par les « gens d'en bas », étant trop préoccupé par les « gens d'en haut ». Dans certains cas, l'imaginaire du populisme peut aller jusqu'à percevoir des alliances entre les élites et les groupes minoritaires qui ne font pas partie du « peuple », renforçant cette idée de majorité silencieuse.

Dans ce contexte où le peuple se sent brimé et mal compris par le système politique, le populisme serait donc une « lutte entreprise par le peuple contre la tyrannie du titulaire du pouvoir, lorsque ce dernier n'utilise celui-ci que pour son propre intérêt et non pour un Bien commun qu'il est censé servir<sup>29</sup> ». Cette réaction politique peut également être dirigée contre les élites, « lorsque ces dernières, pour une raison ou pour une autre, sont perçues comme se séparant du reste de la population et estimant ne plus avoir de devoirs, mais uniquement des droits<sup>30</sup>. » Selon Jan-Werner Müller, ce n'est pas la représentation politique en tant que telle qui pose problème pour les populistes, mais les représentants en fonction qui ne représenteraient en rien les intérêts du peuple<sup>31</sup>.

---

<sup>26</sup> NADEAU, Christian et Ricardo PEÑAFIEL, *op. cit.*, p. 38.

<sup>27</sup> MÜLLER, Jan-Werner, *op. cit.*, p. 54.

<sup>28</sup> JAMIN, Jérôme (2010), « Le populisme est-il un appel à la démocratie ? », *Salut et Fraternité*, 68, p. 7.

<sup>29</sup> BOUTIN, Christophe, Frédéric ROUVILLOIS et Olivier DARD, *loc. cit.* p. 29.

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> MÜLLER, Jan-Werner, *op. cit.*, p. 55.

## Remise en cause du système et des institutions

Enfin, les mouvements populistes critiquent et remettent en cause le système, les normes et les institutions. Ils cherchent à déconstruire ce qui existe pour rebâtir un système qui reflèterait mieux les intérêts de la population et répondrait mieux à ses besoins. Les populistes partagent cette idée selon laquelle la population est mal comprise, voire pas du tout écoutée, le pouvoir étant concentré entre les mains d'une trop petite poignée de personnes, et bien des maux seraient attribuables à ce système dysfonctionnel<sup>32</sup>. Le populisme revendiquerait donc un système de démocratie plus « directe » dans lequel les citoyen(ne)s auraient plus facilement accès aux élu(e)s, et plus d'influence sur les projets de société et les décisions politiques. Un système qui aurait pour effet de réduire la distance entre la population et la prise de décision, les élu(e)s, les organisations internationales, lui (re)donnant ainsi le sentiment d'inclusion et de considération qu'elle recherche.

L'un des éléments qui peut être perçu comme créant de la distance avec la population est le processus politique et bureaucratique nécessaire à la prise de décision. Au sein de régimes parlementaires, les partis populistes vont souvent remettre plus ardemment en question les procédures qui exigent du temps. Il y a en effet une certaine volonté « d'éclipser le temps nécessaire à l'élaboration d'une volonté collective, à la prise d'une décision appropriée et à la mise en œuvre de son application effective<sup>33</sup> », de manière à réduire au maximum l'écart temporel entre l'expression de la volonté par la population et la réalisation de ladite volonté. En d'autres mots, dans sa remise en cause du système, voire des institutions, le populisme souhaite réduire au minimum le « temps politique » inhérent à la démocratie, c'est-à-dire le temps investi dans les discussions, les consultations avec différents groupes et les négociations avec les oppositions avant la prise de décision<sup>34</sup>. Dans sa volonté de représenter au mieux les intérêts du peuple, le populisme tend à vouloir éliminer ce qui lui apparaît comme des obstacles bureaucratiques, voire technocratiques.

---

<sup>32</sup> JAMIN, Jérôme, *op. cit.*

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> *Ibid.*

## 1.2 Points de divergence

S'il existe certains traits communs aux différentes définitions du populisme, force est d'admettre que la littérature sur le sujet est beaucoup plus riche en ce qui concerne ses divergences. Celles-ci sont nombreuses, et la présente section n'a pas pour ambition de toutes les aborder. L'attention sera portée sur trois différences particulièrement intéressantes pour la compréhension de ce qu'est le populisme dans le contexte québécois : le positionnement du populisme sur le spectre gauche/droite, la connotation associée au terme et le culte du chef ou de la cheffe.

L'une des grandes particularités du populisme est le fait qu'on le retrouve aussi bien à droite qu'à gauche dans le spectre politique. C'est notamment pourquoi il est difficile de trouver des éléments communs à tous les programmes populistes, puisque certains vont prôner le nationalisme identitaire et la fermeture des frontières, tandis que d'autres vont miser sur la protection de l'environnement et la réduction de l'emprise du capitalisme. Tous les mouvements et partis populistes s'appuient sur une base sociale populaire, mais leur conception du peuple n'est toutefois pas la même. À droite, on s'adresse plus souvent aux catégories de population habitant en périphéries des grandes villes, étant plus affectées par le chômage et inquiétées par la présence de communautés étrangères, tandis qu'à gauche, on rejoint davantage les classes moyennes, vivant dans les zones urbaines, plus engagées politiquement<sup>35</sup>. Si un nationalisme xénophobe fait souvent partie du discours de plusieurs mouvements populistes de droite<sup>36</sup>, nous avons choisi de l'exclure de la présente définition parce que le populisme ne semble pas systématiquement enclin à vouloir fermer les frontières ou rejeter drastiquement l'immigration.

Il est par ailleurs intéressant de constater que le terme « populisme », qui a généralement mauvaise figure dans les médias – utilisé à outrance comme une expression fourre-tout servant la plupart du temps à dénigrer des façons de faire et à délégitimer d'autres groupes de l'espace politique<sup>37</sup> – ne porte pas systématiquement cette connotation négative dans la littérature scientifique. Des auteurs, comme Jan-Werner Müller (*Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*) et Philippe Bernier Arcand (*La dérive populiste*), énoncent d'entrée de jeu leur perception négative du terme. Plusieurs collectifs de chercheur(e)s préfèrent l'aborder dans une

---

<sup>35</sup> BADIE, Bertrand et Dominique VIDAL, *op. cit.*, p. 124.

<sup>36</sup> HERMET, Guy, Bertrand BADIE et coll., *loc. cit.*

<sup>37</sup> RIOUX, Jean-Pierre (dir.) (2007), *Les populismes*, Éditions Perrin, Paris, p. 88.

perspective neutre, le présentant tantôt comme un mouvement de démocratie directe nourri de bonnes intentions, tantôt comme un échec de la démocratie qu'il faut à tout prix éviter. De l'autre côté du spectre, des auteures comme Chantal Mouffe présentent le populisme de gauche comme une stratégie politique ayant le pouvoir de renforcer la démocratie et de transformer positivement la société d'aujourd'hui<sup>38</sup>.

Un exemple assez percutant de ces connotations opposées s'observe dans une altercation survenue entre le président français Emmanuel Macron, qui avait dit des populistes lors d'un discours prononcé le 21 juin 2018 : « Vous les voyez monter, comme une lèpre, un peu partout en Europe », ce à quoi avait répondu Philippe de Villiers, ancien ministre et député français souverainiste : « Moi, je lui dis les yeux dans les yeux, Emmanuel, moi je suis populiste. D'ailleurs, il parle de lèpre populiste, donc moi je suis lépreux, j'ai ma petite crécelle et je ne me soigne pas parce que le populisme, c'est le cri des peuples qui ne veulent pas mourir. »

Dans cet appel au peuple, la présence d'un ou d'une leader charismatique – voire d'un couple, que l'on pense à Eva et Juan Domingo Perón en Argentine – à la tête d'un mouvement populiste peut certes être bénéfique à l'atteinte de ses objectifs, en rassemblant un grand nombre de personnes autour d'une même voix, d'une même cause. Plusieurs partis populistes ont gagné en popularité allant jusqu'à être élus au gouvernement en raison des vertus charismatiques de la figure politique à sa tête, adorée et parfois idolâtrée par la population<sup>39</sup>. Bien que plusieurs auteurs évoquent cet élément dans leur définition du populisme, dans certains cas, c'est davantage au programme politique, aux solutions proposées ou à la volonté de changement que les gens s'attachent, plus qu'à la personne à la tête du parti.

Somme toute, poser une définition du populisme constitue un défi de taille en raison de la variété des mouvements que l'on essaie de qualifier par une même appellation et de l'ampleur de la littérature sur le sujet. Nous considérerons aux fins du présent essai que le populisme est une stratégie de mobilisation politique construite autour d'une rhétorique d'appel au peuple<sup>40</sup> qui survient généralement en réaction à un dysfonctionnement, réel ou perçu, de l'État en place, et qui repose sur (1) la prétention d'incarner le peuple et d'en être le seul représentant légitime, (2) la

---

<sup>38</sup> MOUFFE, Chantal, *op. cit.*, p. 116-117.

<sup>39</sup> HERMET, Guy, Bertrand BADIE et coll. (2010), *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Armand Colin, Malakoff, p. 241.

<sup>40</sup> ALCAUD, David et Laurent BOUVET, *loc. cit.*, p. 258.

critique des élites dirigeantes et (3) la remise en cause du système et des institutions. Pouvant être retrouvé aussi bien à droite qu'à gauche, il peut s'inscrire dans différentes idéologies en fonction du contexte dans lequel il émerge.

## **2. Recours à la notion de populisme à l'Assemblée nationale du Québec**

La revue de la littérature effectuée précédemment nous a permis de proposer une définition du populisme. En ce qui concerne l'Assemblée nationale du Québec, nous proposons maintenant de diriger notre attention sur les député(e)s qui ont fait usage des mots « populisme » et « populiste » dans leur discours durant les 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> législatures. Une analyse lexicographique du *Journal des débats* permet de cibler certains extraits de débats tenus par les élu(e)s dans le Salon bleu ou en commission parlementaire, qui nous aident à comprendre ce à quoi ils réfèrent lorsqu'ils parlent de populisme. Une recherche des mots « populisme » et « populiste » nous permettra d'abord de présenter un portrait général des utilisations de ces deux termes par les député(e)s. Quelques extraits choisis permettront ensuite de contextualiser le recours au populisme et de mettre en lumière les associations les plus courantes, de même que les termes qui reviennent le plus souvent en lien avec le populisme. Enfin sera abordée la question de la connotation associée au terme de populisme par les membres de l'Assemblée nationale.

### **2.1 Observations générales**

Pour présenter un premier portrait général du recours au populisme à l'Assemblée nationale du Québec, nous avons recensé tous les discours prononcés en Chambre par des député(e)s entre le 20 mai 2014 et le 7 février 2020 qui évoquent, à au moins une reprise, le terme « populisme » ou « populiste ». Le tableau ci-dessous indique le nom des député(e)s, leur formation politique, ainsi que le nombre de discours différents dans lesquels ils et elles ont tenu des propos portant sur le populisme.



**Député(e)s ayant recours aux termes « populisme » ou « populistes » dans leurs discours  
à l'Assemblée nationale du Québec au cours des 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> législatures**

Législature	Parti	Députés (occurrences)
41 <sup>e</sup> législature (20 mai 2014 – 23 août 2018)	PLQ (26)	Alexandre Iracà (1) André Drolet (2) <b>Carlos J. Leitão (4)</b> David Heurtel (1) Dominique Anglade (2) François Blais (1) <b>Gaétan Barrette (2)</b> Ghislain Bolduc (1) Guy Hardy (1) Isabelle Melançon (1) Jean-Marc Fournier (1) Philippe Couillard (2) Pierre Moreau (2) Richard Merlini (1) Saul Polo (1) Sébastien Proulx (1) Stéphanie Vallée (1) Véronique Tremblay (1)
	PQ (12)	Claude Cousineau (1) <b>Harold Lebel (3)</b> Jean-François Lisée (1) Nicole Léger (1) Stéphane Bergeron (2) Sylvain Gaudreault (2) Sylvain Rochon (2)

Législature	Parti	Députés (occurrences)
41 <sup>e</sup> législature (20 mai 2014 – 23 août 2018)	CAQ (6)	Claire Samson (1) François Bonnardel (1) Jean-François Roberge (1) Marc Picard (1) Nathalie Roy (1) Simon Jolin-Barrette (1)
	QS (5)	<b>Amir Khadir (3)</b> Françoise David (1) <b>Gabriel Nadeau-Dubois (1)</b>
42 <sup>e</sup> législature (27 novembre 2018 –)	PLQ (7)	Enrico Ciccone (1) Marie Montpetit (1) Saul Polo (1) David Birnbaum (1) André Fortin (2) <b>Gaétan Barrette (1)</b>
	QS (3)	<b>Gabriel Nadeau-Dubois (2)</b> Catherine Dorion (1)
	CAQ (2)	Éric Caire (1) Jean-François Simard (1)

Ce recensement permet de poser d'entrée de jeu certaines observations. D'abord, les député(e)s du Parti libéral du Québec (PLQ) ont été les plus nombreux(ses) à recourir aux termes « populisme » ou « populistes » dans leurs interventions en Chambre, à la fois au cours de la 41<sup>e</sup> législature et de la 42<sup>e</sup>. Il convient de rappeler que le PLQ formait le gouvernement lors de la 41<sup>e</sup> législature, occupant le plus grand nombre de sièges à l'Assemblée (70/125 sièges), et l'opposition officielle lors de la 42<sup>e</sup> législature (29/125 sièges). Le plus long temps de parole accordé au gouvernement et à l'opposition officielle peut en partie expliquer pourquoi les libéraux détiennent le plus grand nombre de discours impliquant le populisme. Soulignons tout de même que, sauf exception des propos non parlementaires, les député(e)s sont libres dans le choix des mots qu'ils et elles utilisent. Si, à l'Assemblée nationale, l'utilisation du populisme est presque toujours teintée

d'une connotation négative, le populisme ne figure pas, à ce jour, au recueil des propos non parlementaires, contrairement aux mots « démagogie », « démagogique » et « démagogue »<sup>41</sup>, qui sont souvent, dans la littérature et les médias, étroitement liés au populisme.

Au deuxième rang du nombre d'occurrences figure le Parti québécois (PQ). Les député(e)s de cette formation politique ont été moins nombreux(es) à recourir au populisme que les député(e)s libéraux, mais plus de la moitié de ceux et celles qui l'ont fait y ont eu recours dans plus d'un débat. Il est intéressant de constater que le PQ n'a pas, à ce jour, utilisé les termes du populisme au cours de la 42<sup>e</sup> législature, même si certains députés (Harold Lebel et Sylvain Gaudreault) siègent toujours.

La Coalition Avenir Québec (CAQ) et Québec solidaire (QS) sont les partis dont les député(e)s font le moins usage des termes liés au populisme dans leurs discours. Soulignons au passage que le député Amir Khadir de Québec solidaire figurait parmi les plus loquaces en la matière au cours de la 41<sup>e</sup> législature. N'occupant plus son siège depuis les dernières élections, c'est peut-être ce qui explique, du moins en partie, pourquoi Québec solidaire a moins recours à ce registre au cours de la 42<sup>e</sup> législature.

Finalement, les député(e)s qui ont fait appel au populisme le plus souvent dans leurs discours, c'est-à-dire dans au moins trois débats, sont Carlos J. Leitão (PLQ), Gaétan Barrette (PLQ), Harold Lebel (PQ), Amir Khadir (QS) et Gabriel Nadeau-Dubois (QS). Contrairement aux trois autres partis, aucun député de la CAQ n'a fait, à ce jour, un usage fréquent du populisme.

## 2.2 Contextes

### 41<sup>e</sup> législature (20 mai 2014 – 23 août 2018)

Au cours de la 41<sup>e</sup> législature, le recours au populisme s'est effectué dans un large éventail de contextes. Que ce soit pendant la période de questions, l'adoption de principe de différents projets de loi, l'étude détaillée en commission, des interpellations de ministres, des motions de l'opposition ou l'étude des crédits, toutes sortes de situations se prêtent à l'appel au populisme.

---

<sup>41</sup> Assemblée nationale du Québec (4 février 2020), « Propos non parlementaires », dans *Recueil de décisions concernant la procédure parlementaire*, p. 538, consulté en ligne, accessible depuis : [www.assnat.qc.ca/fr/publications/recueil-decisions-assemblee.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/publications/recueil-decisions-assemblee.html)

Une contextualisation de tous les extraits de discours tirés du *Journal des débats* nous a permis de cibler cinq enjeux qui ont suscité une plus grande utilisation du populisme. Le premier et le plus important en termes d'occurrences est l'enjeu de la transparence et de la confiance envers les institutions. Le populisme revient dans une dizaine d'échanges portant sur la transparence du gouvernement<sup>42</sup>, la corruption<sup>43</sup>, la Commission Charbonneau<sup>44</sup> et le cynisme en politique<sup>45</sup>. Ces débats interpellent particulièrement les député(e)s de Québec solidaire, qui adressent à plusieurs reprises leurs critiques à l'endroit du gouvernement libéral, l'accusant de nourrir le cynisme ambiant et de favoriser l'émergence de mouvements populistes.

Le deuxième enjeu suscitant le plus de recours au populisme dans la 41<sup>e</sup> législature est celui du travail. L'étude détaillée des projets de loi n° 70 (Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi) et 78 (Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance

---

<sup>42</sup> **Gabriel Nadeau-Dubois (QS), 25 avril 2018** : « Ce populisme qui monte partout à travers le monde, aux États-Unis, en Europe, il n'y a pas une démocratie ou à peu près qui est épargnée par ça. Et qu'est-ce qui le nourrit? C'est l'impression que la classe politique lui cache des choses. En tout cas, c'est clairement un des facteurs qui nourrit ce populisme-là. Tous les experts qui étudient le phénomène le disent. Quand on prend des décisions comme celles dont j'ai parlé cet après-midi, on alimente cette impression de méfiance, cette impression de cachotteries, cette impression qu'il y a une élite politique, une classe politique qui cache des choses au peuple. Alors, si le premier ministre est sincère dans sa volonté de lutter contre le populisme, qu'il en fasse la démonstration en reconnaissant que c'étaient des erreurs que de prendre toute cette série de décisions qui ont créé plus d'opacité dans l'État québécois. »

<sup>43</sup> **Françoise David (QS), 9 novembre 2016** : « Il n'y a pas que la corruption, M. le Président. Quand les gens savent que ce gouvernement nage dans les surplus, mais que les gens, eux, ils doivent se contenter d'écoles délabrées, de soins de santé déficients, de listes d'attente en maintien à domicile, quand même les intervenantes des milieux communautaires commencent à éprouver des problèmes de détresse psychologique liée à leur surcharge de travail, je demande au premier ministre s'il ne craint pas que cette fatigue, ce désespoir peuvent, ici comme ailleurs, amener des personnes à choisir des solutions sociales et politiques populistes et désastreuses pour l'avenir de la société québécoise. »

<sup>44</sup> **Jean-Marc Fournier (PLQ), 6 avril 2016** : « Ce qui est arrivé, c'est que la commission Charbonneau a été créée pour nous donner des indications sur ce que nous devons faire pour améliorer les choses. Inspirée notamment du DGEQ, elle propose de prolonger, dans la limite qu'elle considère être ce qui doit être fait, à une limite de sept ans. Et maintenant j'ai la CAQ qui me dit : Vous savez, la commission Charbonneau, nous autres, ça ne fait pas notre affaire. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, on a adopté des motions disant de les mettre en place. Alors, je fais simplement dire qu'on peut bien faire un peu de populisme, mais respecter les commissions serait probablement mieux. »

<sup>45</sup> **Amir Khadir (QS), 6 février 2018** : « Je leur rappelle que, pour le plus clair des 15 dernières années, c'est un gouvernement libéral qui a été au pouvoir. Et aujourd'hui personne ne peut nier le fait que la confiance du public dans les institutions du pouvoir, y compris l'UPAC, n'a été jamais aussi basse. Et je crois que ça devrait préoccuper ceux et celles qui ont une notion plus élevée du rôle de l'État qu'un siège à l'Assemblée nationale, que le pouvoir entre les mains de leur parti, puisqu'au-delà de ces considérations-là une société démocratique, pour fonctionner, pour éviter toutes sortes de dérives qui nous font peur à tous, pour éviter des dérives populistes, pour éviter des dérives fascistes, des dérives violentes, une société démocratique doit reposer sur des institutions démocratiques fortes. »

du système professionnel) a éveillé, particulièrement chez les députés péquistes Harold Lebel et Sylvain Rochon, des propos impliquant le populisme<sup>46</sup>. Rappelons que le projet de loi n° 70 était à l'époque controversé, il visait à réformer l'aide sociale pour encourager les bénéficiaires à se trouver du travail, en pénalisant financièrement ceux qui refuseraient de le faire, une méthode déplorée par le PQ comme une façon populiste de traiter cet enjeu<sup>47</sup>.

On trouve ensuite le débat sur la neutralité religieuse de l'État et les valeurs québécoises, particulièrement dans le projet de loi n° 62 (Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encourager les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes). L'adoption du principe ne s'est pas faite sans quelques références au populisme de la part de deux député(e)s caquistes, François Bonnardel et Nathalie Roy, déplorant tous deux que le projet de loi n'allait pas aussi loin que ce que le PLQ avait promis en campagne électorale, et que la CAQ l'aurait souhaité<sup>48</sup>.

Les deux derniers enjeux suscitant un plus grand recours au terme populisme sont ceux de l'éducation et de la finance. Jean-François Roberge de la CAQ, dans ses fonctions de porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, a questionné à plusieurs reprises le ministre de l'Éducation et déposé des motions en chambre, notamment en ce qui a trait au programme pédagogique, aux irrégularités du système scolaire et aux services disponibles. Certaines de ses interventions ont suscité de vives réactions, allant jusqu'à qualifier son discours de populiste<sup>49</sup>. On constate également que les projets de loi qui ont des incidences financières sur

---

<sup>46</sup> **Sylvain Rochon (PQ), 20 septembre 2016** : « De dire que, comme le ministre le fait : Bon, la personne qui va se ramasser avec 355 \$ par mois, bien, c'est son choix, ça me paraît emprunter quelques raccourcis. Je me méfie, M. le Président, de ces raccourcis populaires, pour ne pas dire populistes [...] »

<sup>47</sup> **Harold Lebel (PQ), 22 septembre 2016** : « Le ministre, il met la pression sur les gens. Il dit : Vous devez vous aider, vous devez travailler si vous voulez avoir de l'argent de l'État. La ligne populiste, là. Mais, ce que je dis, c'est que le gouvernement doit aussi répondre présent. S'il met de la pression sur les personnes qui sont démunies, qui sont en besoin puis qui sont déstabilisées, bien, l'État doit être là pour les accueillir. »

<sup>48</sup> **François Bonnardel (CAQ), 10 novembre 2016** : « [...] en 2014, M. le Président, on avait le Parti libéral, juste avant d'aller en élection, qui se disait [...] « prêt à décréter l'interdiction, pour tous les employés de l'État [...] de trois signes religieux — la burqa, le niqab et le tchador, [...] le port de ces trois vêtements par la femme est l'instrumentalisation de la religion pour des fins d'oppression et de soumission. » Ça, si ce n'est pas de la démagogie ou du populisme, M. le Président, pour ne pas dire le mot qui est interdit dans cette chambre, c'est un grand bobard que le Parti libéral a fait aux Québécois. »

<sup>49</sup> **Alexandre Iracà (PLQ), 7 octobre 2015** : « Ils savent que notre gouvernement retourne à l'équilibre budgétaire. Si le député de Chambly pense que les Québécois préfèrent des choses populistes aux résultats concrets, bien il se trompe, parce que la majorité des Québécois savent pertinemment bien qu'un système parfait de A à Z, ça n'existe pas. On peut sortir des cas isolés et faire en sorte et démontrer à des gens que tout va mal, mais les Québécois ne sont pas dupes. »

les gens, touchant par exemple les régimes de retraite<sup>50</sup>, l'augmentation de la taxe de vente<sup>51</sup>, le Fonds des générations<sup>52</sup> et plus largement le budget<sup>53</sup> ont tendance à susciter des réactions enclines à faire usage du populisme, principalement de la part des député(e)s libéraux, qui défendent leurs mesures et accusent les partis d'opposition de tenir des discours populistes.

#### **42<sup>e</sup> législature (27 novembre 2018 – )**

Au cours de la 42<sup>e</sup> législature, qui en est, au moment d'écrire ces lignes, à la moitié du mandat, ce sont huit projets de loi qui ont fait l'objet de propos appelant au populisme. On en note dans les débats portant sur les projets de loi n° 2 (encadrement du cannabis), 3 (taux unique de taxation scolaire), 9 (immigration), 19 (conditions de travail et régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale), 21 (laïcité de l'État), 26 (Réseau structurant de transport en commun de

---

<sup>50</sup> **Amir Khadir (QS), 7 octobre 2014** : « C'est sûr que le projet de loi actuel et les débats alentour des caisses de retraite dans le secteur public ont amplement défrayé les manchettes, malheureusement, souvent, ont alimenté aussi des discours parfois populistes, notamment sur le fait qu'on essaie d'ériger les contribuables contre des employés municipaux [...] comme si ceux-là n'étaient pas des contribuables québécois. On les met dos à dos comme si la meilleure manière dont on avait pour améliorer les conditions économiques de nos concitoyens était de les niveler par le bas en disant : Comme ceux-ci n'en ont pas, bien, on va couper dans ceux qui en ont au lieu de se dire : Qu'est-ce qu'on peut faire collectivement, comme gouvernement responsable, pour [améliorer les conditions des] 40 % de la population qui ne bénéficient pratiquement de rien à la fin de leur vie de travailleur et de travailleuse actifs [...] Et ça, je trouve que c'est fort déplorable pour notre démocratie, et ça en dit long sur un certain abandon par les élites politiques et économiques du sort de nos concitoyens, d'une majorité, et surtout de cette partie de la population qui se situe à l'échelle inférieure des conditions économiques. »

<sup>51</sup> **Saul Polo (PLQ), 16 septembre 2015** : « Et c'est là que le rapport de la commission Godbout, justement, regardait la totalité de ce poids fiscal. Et la motion présentée par le député de Rousseau est, à mon égard, très simpliste, parce qu'elle identifie une seule mesure de l'ensemble du rapport Godbout, une seule mesure de façon populiste, de façon très politique, de façon basée sur une stratégie politique... d'identifier une seule mesure sans regarder l'ensemble des propositions à l'intérieur du rapport. »

<sup>52</sup> **Pierre Moreau (PLQ), 26 avril 2017** : « D'ailleurs, la dette, dans les dépenses publiques, c'est le troisième poste. Si on travaille à la réduire, ça nous fait une marge de manœuvre qui nous permet d'aller payer les services ailleurs. Et donc les formations politiques qui prônent d'aller piger dans le Fonds des générations, c'est un fort mauvais conseil. En réalité, quand on entend, là, de façon, je dirais, assez populiste, l'idée de dire : On va baisser les impôts, on va augmenter les services puis on va piger dans le Fonds des générations, si on résume ça simplement, n'essayez pas ça à la maison parce que c'est très dangereux. »

<sup>53</sup> **Carlos J. Leitão (PLQ), 6 avril 2017** : « [...] il y aura des emplois perdus, il y en aura beaucoup d'autres qui vont être créés, mais il va falloir que nous soyons capables d'accompagner les personnes qui vont être déplacées par ce progrès technologique à se replacer dans notre économie, d'où vos questions, un peu plus tôt aujourd'hui, de formation de la main-d'œuvre pour les jeunes mais aussi pour les moins jeunes, parce que, malheureusement, ce qu'on voit de nos jours avec la prolifération des discours plus ou moins populistes, il y a un danger que les économies avancées des pays de l'OCDE puissent glisser vers un protectionnisme populiste et donc qu'on mette de côté l'aspect positif du progrès technologique. [...] Le risque, c'est justement dans les deux extrêmes : soit qu'on ne fait rien, et donc on laisse tomber les personnes, ce qui va alimenter le discours populiste et rétrograde, ou alors on refuse carrément le progrès technologique, et alors là le Québec, au lieu d'être un des leaders mondiaux, se retrouverait en arrière du peloton. »

la Ville de Québec), 34 (processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité) et 40 (organisation et gouvernance scolaires). Il s'agit de projets de loi qui ont des incidences importantes dans la vie de certains groupes de la société et qui ont fait l'objet d'une couverture médiatique appréciable – rappelons qu'à l'Assemblée nationale, une majorité des projets de loi est adoptée à l'unanimité et ne fait pas nécessairement les manchettes. Plusieurs de ces projets de loi, notamment ceux sur le cannabis (n° 9), la laïcité de l'État (n° 21) et l'abolition des élections et des commissions scolaires (n° 40), ont également fait l'objet d'une grande opposition de la part des autres partis, du milieu académique, de la société civile et des principaux concernés par les effets de ces nouvelles mesures.

Par ailleurs, le gouvernement caquiste a fait l'usage de la procédure législative d'exception – couramment appelée le « bâillon » – à quatre reprises depuis le début de son mandat, soit pour adopter les projets de loi n° 9, 21, 34 et 40. Il est intéressant de constater que ceux-ci se retrouvent tous parmi les huit débats cités précédemment. Si le recours à cette procédure suscite toujours de vives réactions de la part des oppositions, puisqu'elle vise à couper court aux échanges et à accélérer le processus, rares sont celles qui par le passé sont allées jusqu'à parler de populisme. À l'occasion du débat restreint sur le motif de la convocation en séances extraordinaires pour la quatrième procédure d'exception sous le gouvernement de François Legault, Gabriel Nadeau-Dubois<sup>54</sup> de Québec solidaire a ouvertement qualifié de populiste la démarche du gouvernement, allant jusqu'à dénoncer la « prétention de la Coalition Avenir Québec à parler pour le peuple » et sa « dévalorisation systématique de la délibération en général. »

De tous les débats mentionnés précédemment, le projet de loi n° 2 (Loi resserrant l'encadrement du cannabis) est de loin celui qui a attiré le plus de remarques en lien avec le populisme. Rappelons qu'à la suite de la légalisation du cannabis par le gouvernement fédéral le 17 octobre 2018, le gouvernement provincial de Philippe Couillard (PLQ) avait fait adopter le 12 juin 2018 la Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le

---

<sup>54</sup> **Gabriel Nadeau-Dubois (QS), 7 février 2020** : « Cette dévalorisation systématique de la délibération en général, c'est parfaitement cohérent avec cette prétention de la Coalition Avenir Québec à parler pour le peuple, puisque, si on parle pour le peuple, pourquoi est-ce qu'on échangerait, pourquoi est-ce qu'on dialoguerait, puisqu'avec qui dialoguerait-on, si c'est le peuple qui parle à travers la voix du ministre de l'Immigration ou du premier ministre du Québec? M. le Président, cette prétention à parler au nom de peuple, à l'incarner, et la conséquence qui est de discréditer d'emblée toute voix discordante, cette manière-là de faire de la politique, cette manière d'argumenter politiquement, elle porte un nom. Dans les théories politiques, cette manière de faire de la politique, ça s'appelle le populisme. »

cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière. Dans la campagne électorale de 2018, François Legault avait promis d'augmenter l'âge légal pour consommer du cannabis (initialement fixé à 18 ans) à 21 ans au Québec et de restreindre la consommation dans les espaces publics. Dès son arrivée au pouvoir, le nouveau gouvernement caquiste a déposé le projet de loi n° 2, qui n'a pas tardé à être qualifié de populiste, voire d'idéologique, par deux députés libéraux, André Fortin<sup>55</sup> et Enrico Ciccone<sup>56</sup>. Au cours du débat entourant la motion de report de l'adoption du principe du projet de loi n° 2, déposée par Frantz Benjamin (PLQ), Samuel Poulin<sup>57</sup> de la CAQ a appuyé son désaccord à la motion sur l'importance de tenir ses promesses électorales, qui avaient été bâties sur « ce que la population québécoise pense ».

### 2.3 Associations les plus courantes

Maintenant que nous avons offert un portrait des député(e)s qui ont recours au populisme et présenté les principaux contextes dans lesquels émergent ces propos, une question demeure : à quelles fins le populisme est-il utilisé ? En regroupant les extraits recueillis par signification, trois points de convergences ressortent de l'analyse lexicographique : le populisme comme raccourci intellectuel, comme manière de gouverner et comme conséquence au cynisme politique.

---

<sup>55</sup> **André Fortin (PLQ), 29 novembre 2018** : « M. le Président, le projet de loi du ministre-médecin caquiste, ce sera un des premiers projets de loi du gouvernement, et déjà il refuse la consultation. Déjà, il ignore volontairement la science. Déjà, il augmente plutôt que réduire le risque de dommages liés à la consommation. Pourquoi? Pour préconiser une approche purement idéologique, M. le Président. Est-ce que ce sera toujours l'approche du gouvernement de choisir l'idéologie, de choisir les sondages, de choisir le populisme plutôt que la science? »

<sup>56</sup> **Enrico Ciccone (PLQ), 11 avril 2019** : « C'est sûr et certain, si on pose la question à un neurologue : Est-ce que c'est mieux de consommer du cannabis à 18 ou de consommer du cannabis à 25 ans?, c'est clair qu'ils vont dire que c'est 25 ans. Puis c'est clair que le gouvernement l'a compris, ça, en campagne électorale. Parce que, si tu poses la question à 100 % des parents ici, au Québec, puis tu poses la question : Aimes-tu mieux que ton enfant fume à 18 ou qu'il fume à 21?, je peux vous assurer que 100 % des parents vont dire : Bien, moi, j'aime bien mieux qu'il fume à 21 [...] Ça, ça s'appelle du populisme, tout simplement. C'est du populisme, puis on a joué là-dessus. »

<sup>57</sup> **Samuel Poulin (CAQ), 9 mai 2019** : « Sur un plan un peu plus politique, c'est sûr que, lorsqu'on dit des choses en campagne électorale, l'important, c'est de respecter nos engagements. Une motion de report qui nous reporterait dans 12 mois sur un enjeu aussi important que celui-là, je ne crois pas qu'on serait fidèles à ce qu'on a dit à la population du Québec. Et, souvenez-vous, lorsqu'il y a eu le débat sur le 18 ans, il y avait eu un sondage publié par Cogeco Média, où une très grande proportion des Québécois étaient contre la légalisation du cannabis et, même, disaient : Le 21 ans et même le 25 ans pourraient être envisagés. Et, bien sûr, notre formation politique, qui n'est pas populiste, bien au contraire, qui est près des réalités des Québécois, a souhaité établir un programme électoral qui reflète ce que la population québécoise pense. Alors, le 21 ans a été une promesse. Nous la tenons. »

## Populisme comme raccourci intellectuel

L'une des associations les plus courantes est l'idée selon laquelle le populisme repose sur des raccourcis intellectuels, souvent appuyés par des sondages, et non sur des faits avérés ni sur ce que disent les experts ou la science. Ceci rejoint la conception théorique de la majorité silencieuse, qui se veut un consensus imaginé de la volonté populaire souvent bâti sur des résultats de sondages. Lors de l'adoption du projet de loi n° 26 (Loi concernant le Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec), Catherine Dorion<sup>58</sup> exigeait du ministre des Transports qu'il cesse de percevoir le problème de façon populiste, c'est-à-dire d'une façon « qui fait du sens à première vue » et qu'il se « fie [davantage] sur les études, sur ce qu'écrivent les urbanistes du Québec, les experts du Québec et du monde entier et qui ont conseillé les villes qui, en ce moment, ont les plus belles initiatives par rapport au développement du transport et des villes. »

Les député(e)s associent fréquemment populisme et démagogie, cette idée que de « faire du populisme » signifie de dire des choses qui plaisent à la population, voire aux médias, de tenir des propos « populaires » ou de lui faire croire certaines choses<sup>59</sup>, au risque de manipuler certaines informations pour y arriver. Cette dimension manipulateur<sup>60</sup> de l'information, qu'on peut aussi voir dans l'interprétation des sondages ou la façon de poser la question pour obtenir le résultat souhaité, n'est pas étrangère au populisme. Dans leur prétention d'incarner la volonté du peuple, de la « majorité silencieuse », les populistes ont tendance à vouloir attribuer la vérité absolue aux sondages, surtout lorsqu'ils sont favorables à leurs propositions. Lors de l'étude du projet de loi n° 2 sur le cannabis, André Fortin s'interrogeait à savoir si « ce sera toujours l'approche du gouvernement de choisir l'idéologie, de choisir les sondages, de choisir le populisme plutôt que la

---

<sup>58</sup> **Catherine Dorion (QS), 13 juin 2019** : « Le ministre des Transports disait récemment : Bien, non, on ne peut plus couper, on ne peut plus enlever des voies aux autoroutes. Et, pour moi, c'est un argument qui est populiste parce que ça fait du sens, ça a du sens à première vue. On dit : Ah! bien, oui, c'est vrai, il y a du trafic. Beaucoup de gens qui vivent le trafic matin et soir se disent: Oui, s'il vous plaît, enlevez-moi pas une voie d'autoroute. Mais il faut être plus intelligent que ce qui a du sens à première vue quand on est au gouvernement. On a besoin de monde qui se fie sur les études, qui se fie sur ce qu'écrivent les urbanistes du Québec, les experts du Québec et du monde entier et qui ont conseillé les villes qui, en ce moment, ont les plus belles initiatives par rapport au développement du transport et des villes. »

<sup>59</sup> **Véronique Tremblay (PLQ), 28 septembre 2016** : « D'un autre côté, ce qui me désole dans l'approche de la CAQ, c'est qu'elle essaie — encore une fois, par populisme — de faire croire à la population que nous ne voulons pas rembourser les sommes, ce qui est totalement faux. »

<sup>60</sup> ALCAUD, David et Laurent BOUVET, *loc. cit.*, p. 260.



science<sup>61</sup> ». Dans un débat sur l'encadrement du cannabis, Enrico Ciccone du PLQ expliquait quant à lui qu'il est possible de jouer avec les résultats des sondages :

C'est sûr et certain, si on pose la question à un neurologue : Est-ce que c'est mieux de consommer du cannabis à 18 ou à 25 ans? C'est clair qu'ils vont dire 25 ans. Puis le gouvernement l'a compris, ça, en campagne électorale. Parce que, si tu poses la question à 100 % des parents ici, au Québec : Aimes-tu mieux que ton enfant fume à 18 ou à 21? Je peux vous assurer que 100 % des parents vont dire : Bien, moi, j'aime bien mieux qu'il fume à 21 [...] Ça, ça s'appelle du populisme, tout simplement. C'est du populisme, puis on a joué là-dessus<sup>62</sup>.

Quand les député(e)s parlent de populisme, ils parlent souvent de raccourcis populaires, de facilité, de propositions simplistes qui font plaisir à court terme, mais ne sont pas réalistes à long terme, parce qu'elles omettent – volontairement ou non – de prendre en compte une série de facteurs. Questionné par Gabriel Nadeau-Dubois dans une séance de la Commission des institutions au sujet du bilan du gouvernement en matière de transparence, et accusé d'« alimenter les mouvements populistes qui carburent à la méfiance, aux scandales qui montrent une classe politique qui ferme les portes plutôt que les ouvrir<sup>63</sup> », Philippe Couillard déplore que « le populisme, c'est de dire n'importe quoi au peuple, et présenter des solutions simplistes pour des problèmes compliqués, laisser croire aux gens qu'on va régler tel ou tel problème en claquant des doigts, de façon miraculeuse<sup>64</sup>. »

---

<sup>61</sup> **André Fortin (PLQ), 29 novembre 2018** : « M. le Président, le projet de loi du ministre-médecin caquiste, ce sera un des premiers projets de loi du gouvernement, et déjà il refuse la consultation. Déjà, il ignore volontairement la science. Déjà, il augmente plutôt que réduire le risque de dommages liés à la consommation. Pourquoi? Pour préconiser une approche purement idéologique, M. le Président. Est-ce que ce sera toujours l'approche du gouvernement de choisir l'idéologie, de choisir les sondages, de choisir le populisme plutôt que la science? »

<sup>62</sup> Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 11 avril 2019, p. 2295 (Enrico Ciccone).

<sup>63</sup> **Gabriel Nadeau-Dubois (QS), 25 avril 2018** : « Le premier ministre, dans les dernières années, s'est beaucoup positionné comme leader en matière de lutte contre le populisme. Il a attaqué sévèrement plusieurs formations politiques au Québec en leur reprochant d'alimenter le populisme, de souffler sur les braises de l'intolérance. Et, quand on observe le phénomène du populisme à travers le monde, on réalise qu'un des facteurs qui alimentent le plus la méfiance des gens à l'égard des gouvernements, des partis politiques, des institutions politiques, c'est l'absence de transparence. Alors, pour un premier ministre qui se présente comme le champion de la lutte contre tous les populismes, est-il conscient qu'en ayant pris les cinq décisions dont j'ai parlé aujourd'hui et toutes les autres dont j'aurais pu parler, il a précisément fait ce qu'il reproche toujours aux autres de faire, c'est-à-dire alimenter les mouvements populistes qui carburent à la méfiance, qui carburent aux scandales, comme ceux qu'on voit dans les journaux ces jours-ci, des scandales qui montrent une classe politique qui ferme les portes plutôt que les ouvrir? »

<sup>64</sup> **Philippe Couillard (PLQ), 25 avril 2018** : Quelques mots sur le populisme. Il faut dire de quoi on parle ici. Le populisme, si c'est parler au peuple, on fait tous ça ici, parler au peuple. Les gens en politique s'adressent au peuple, à la population. Ce n'est pas ça. Mais le populisme, c'est de dire n'importe quoi au peuple, et c'est différent, présenter des solutions simplistes pour des problèmes compliqués, laisser croire aux gens qu'on va régler tel ou tel problème en claquant des doigts, de façon miraculeuse. [...] Ce n'est pas un mouvement positif pour les sociétés. Il faut, au contraire, maintenir le plus haut niveau de débat possible quant à la profondeur, quant à la discussion des

Par ailleurs, cette idée que les populistes pensent et agissent pour le bien du peuple, sans évaluer les conséquences de leurs propositions à long terme revient régulièrement dans les discours<sup>65,66</sup>. En 2016, en réponse à une question de François Bonnardel, député de la CAQ, sur l'utilisation de sommes destinées au Fonds des générations pour le développement économique, Carlos J. Leitão<sup>67</sup>, alors ministre des Finances, insistait sur l'importance de la gestion financière sur le long terme et de « résister aux vents populistes qui nous poussent à droite et à gauche pour mettre en place des mesures qui semblent être populaires », mais qui ne sont pas viables à long terme. Ainsi, les député(e)s sont nombreux(ses) à associer le populisme à une manière simpliste de traiter les enjeux, qui s'appuie sur des sondages plutôt que la science et qui mène à des propositions populaires à court terme, mais problématiques, voire irréalistes, à long terme.

### **Populisme comme manière de gouverner**

Une deuxième association récurrente est celle de percevoir le populisme comme une manière de gouverner, un discours qui est apparu particulièrement depuis l'ascension de la CAQ au pouvoir en 2018. Le nouveau gouvernement caquiste caractérise, dans un certain sens, un vent de changement dans la politique québécoise, qui a connu pendant plus de 50 ans une alternance continue entre le Parti libéral du Québec et le Parti québécois. Dans son premier mandat au pouvoir, le gouvernement de François Legault a démontré sa ferme volonté à accomplir ses

---

enjeux réels, et non pas donner l'impression à la population que les enjeux très complexes peuvent faire l'objet d'une solution miraculeuse qu'on écrit sur le coin d'une table. »

<sup>65</sup> **Richard Merlino (PLQ), 8 avril 2016** : « Comme vient de le mentionner la ministre, le délai de prescription est un élément essentiel à la justice, particulièrement en matière de causes pénales. Les membres de la commission d'enquête sur l'industrie de la construction ont fondé leurs recommandations sur des faits avérés, pas sur des idées populistes visant à discréditer le processus parce qu'il serait inapplicable dans la réalité. »

<sup>66</sup> **Sylvain Rochon (PQ), 20 septembre 2016** : « De dire que, comme le ministre le fait : Bon, la personne qui va se ramasser avec 355 \$ par mois, bien, c'est son choix, ça me paraît emprunter quelques raccourcis. Je me méfie, M. le Président, de ces raccourcis populaires, pour ne pas dire populistes [...]. »

<sup>67</sup> **Carlos J. Leitão (PLQ), 26 octobre 2016** : « Nos collègues du deuxième groupe d'opposition, eux aussi, semblaient intéressés à arriver à l'équilibre budgétaire. Là, ils parlent maintenant d'aller piger dans le compte d'épargne des enfants pour faire des réductions d'impôt et puis, ils se débrouilleront plus tard. Ils parlent d'un surplus de 2 milliards, que M. le premier ministre a bien mentionné qu'une grande partie n'est pas récurrente, donc on ne peut pas le dépenser d'un coup, mais pour eux, ce n'est pas important, ce qu'il faut faire, c'est du populisme, M. le Président. Du populisme économique, c'est ce qu'ils font, c'est leur spécialité. [...] ce n'est pas facile de s'assurer que les finances publiques soient en bon état. Il faut un travail rigoureux, constant, cohérent surtout. Il faut résister aux vents populistes qui nous poussent à droite et à gauche pour mettre en place des mesures qui semblent être populaires, et puis, on se préoccupera [des problèmes] plus tard. Ce qu'on fait, M. le Président, c'est de s'assurer que le cadre structurel de nos finances publiques soit solide pas seulement pour une année, mais à long terme. »

promesses électorales, déployant pour y arriver un agenda parlementaire fort chargé. Sa résolution à accélérer le processus, qui a justifié l'adoption de quatre procédures législatives d'exception en moins de deux ans de mandat, dérange parfois les partis d'opposition, particulièrement lorsque cela vient changer les façons de faire ou brusquer certaines traditions. Le débat sur l'imposition de la quatrième procédure d'exception amenait Martin Ouellet (PQ) à dire que : « leur seule certitude qui compte, et qui résume un peu leurs arguments lorsqu'il vient le temps de nous déposer un bâillon ou faire avancer leurs projets de loi, c'est qu'ils nous l'ont promis en campagne électorale<sup>68</sup>. »

Dans le contexte du débat restreint entourant l'imposition de la quatrième procédure législative d'exception, en février 2020, Gabriel Nadeau-Dubois critiquait cette façon de faire du gouvernement caquiste pour adopter plus rapidement ses projets de loi :

À chaque fois, on impose le bâillon en se prétendant être le porte-parole unique de la volonté des Québécois et des Québécoises. Donc, on ne dit pas seulement : On est allés en campagne et on a eu un mandat [...] de poser tel geste. On dit : Le Québec parle à travers nous, nous sommes les seuls et uniques interprètes du peuple du Québec, et, à ce titre, nous bâillonons les oppositions, et, à ce titre, nous mettons fin au débat et nous imposons notre projet de loi<sup>69</sup>.

Ainsi, depuis le début de la 42<sup>e</sup> législature, avec un nouveau parti formant le gouvernement, des député(e)s de tous les partis d'opposition ont critiqué la volonté de tenir à tout prix ses promesses électorales, de même que cette « nouvelle » manière de gouverner, qui implique un agenda parlementaire chargé et un recours plus fréquent à la procédure législative d'exception, qui essentiellement vise à accélérer le processus d'adoption des projets de loi.

### **Populisme comme conséquence au cynisme politique**

Il est assez commun que les député(e)s, particulièrement de Québec solidaire, associent dans leur discours le populisme au cynisme politique, que l'on peut définir comme « la perte de confiance envers les acteurs politiques et la perception négative à l'égard du processus démocratique et du fonctionnement des institutions publiques, problèmes pour lesquels aucune

---

<sup>68</sup> Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 7 février 2020, p. 6349 (Martin Ouellet).

<sup>69</sup> Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 7 février 2020, p. 6348 (Gabriel Nadeau-Dubois).

amélioration n'est entrevue<sup>70</sup>. » Des sondages<sup>71</sup> réalisés périodiquement depuis plusieurs décennies pour comprendre l'évolution de la société canadienne ont observé que le cynisme face aux élites tend à augmenter depuis le début des années 2000, une situation illustrée par le déclin de la confiance que la population entretient envers elles<sup>72</sup>. Si le cynisme ne joue pas, à proprement parler, un rôle direct dans la conception du populisme tel que vue précédemment, il demeure qu'une population qui entretient de la méfiance à l'égard des élu(e)s, des institutions et de la politique en général peut constituer un terreau fertile à l'émergence du populisme<sup>73</sup>.

On a dit que les débats sur la transparence gouvernementale et la corruption ont été parmi ceux qui ont amené le plus souvent les député(e)s à employer les termes « populisme » et « populiste » au cours de la 41<sup>e</sup> législature. Dans un échange avec Philippe Couillard, alors premier ministre du Québec, Gabriel Nadeau-Dubois affirme que lorsqu'on « observe le phénomène du populisme à travers le monde, on réalise qu'un des facteurs qui alimentent le plus la méfiance des gens à l'égard des gouvernements, des partis politiques, des institutions politiques, c'est l'absence de transparence<sup>74</sup> ». Il poursuit :

Ce populisme qui monte partout à travers le monde, aux États-Unis, en Europe, il n'y a pas une démocratie ou à peu près qui est épargnée par ça. Et qu'est-ce qui le nourrit? C'est l'impression que la classe politique lui cache des choses. [...] Quand on prend des décisions comme celles dont j'ai parlé cet après-midi, on alimente cette impression de méfiance, cette impression de cachotteries, cette impression qu'il y a une élite politique, une classe politique qui cache des choses au peuple. Alors, si le premier ministre est sincère dans sa volonté de lutter contre le populisme, qu'il en fasse la démonstration en reconnaissant que c'étaient des erreurs que de prendre toute cette série de décisions qui ont créé plus d'opacité dans l'État québécois.

Au lendemain de l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis en novembre 2016, durant une période de questions, Françoise David de Québec solidaire abonde dans le même sens. Elle met en garde la classe politique québécoise des dangers de voir émerger un mouvement populiste au Québec, en réponse au cynisme grandissant. Rappelons que Donald Trump, qui avait

---

<sup>70</sup> MORISSETTE, Samuel (2013), *Les parlementaires de l'Assemblée nationale et le cynisme envers la politique : Entre la réalité politique et l'utopie démocratique*, Fondation Jean-Charles-Bonenfant, Québec, p. 8.

<sup>71</sup> CROP et Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires (2011), « Sondage : Baromètre citoyen des institutions politiques », 14 p., consulté le 10 mai 2020, accessible depuis : [www.cms.fss.ulaval.ca/sondage\\_indice\\_citoyen.pdf](http://www.cms.fss.ulaval.ca/sondage_indice_citoyen.pdf)

<sup>72</sup> CROP et Radio-Canada (février 2017), « Sondage : Les Canadiens, le populisme et la xénophobie », p. 50.

<sup>73</sup> DORNA, Alexandre (2003), « Faut-il avoir peur du populisme ? », *Le Monde diplomatique*, p. 3, accessible depuis : <http://palimpsestes.fr/presidentielles2012/preambule/ete/peur%20du%20populisme%A0.pdf>

<sup>74</sup> Assemblée nationale, Commission des institutions, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., CI-248, 25 avril 2018, p. 37 (Gabriel Nadeau-Dubois).

placé la lutte contre les élites corrompues au cœur de sa plateforme électorale, avait utilisé ce profond clivage entre la population et les élites aux États-Unis pour gagner la confiance d'un large électorat.

Au Québec même, de plus en plus de gens sont cyniques et désabusés face à la classe politique. Ils savent qu'il y a eu tellement de corruption et de collusion entre des partis gouvernementaux et des entrepreneurs avides de profit rapide. On porte ici, en cette Chambre, une grande responsabilité vis-à-vis le peuple québécois. [...] Quand les gens savent que ce gouvernement nage dans les surplus, mais que les gens, eux, ils doivent se contenter d'écoles délabrées, de soins de santé déficients, de listes d'attente en maintien à domicile [...] je demande au premier ministre s'il ne craint pas que cette fatigue, ce désespoir peuvent, ici comme ailleurs, amener des personnes à choisir des solutions sociales et politiques populistes et désastreuses pour l'avenir de la société québécoise<sup>75</sup>.

En abordant le populisme comme une menace qui s'avèrerait « désastreuse » si la population québécoise devait s'y tourner, le populisme serait une solution de dernier recours pour un peuple à bout de souffle. Ces conditions de vie, jugées déplorables, découleraient directement des actions et des décisions de l'élite politique et d'un gouvernement peu à l'écoute. Ainsi, le populisme est perçu comme une conséquence possible, voire un syndrome, au cynisme politique de la population.

## **2.4 Connotation et rejet de l'étiquette populiste**

En étudiant le discours des député(e)s sur le populisme, l'élément le plus frappant que l'on observe est la connotation systématiquement négative que l'on attribue au terme de populisme. Deux types d'utilisation en sont faits dans les débats à l'Assemblée nationale; il y a les un(e)s qui accusent de populisme, et il y a les autres qui s'en défendent. Toujours, lorsqu'on parle de populisme, on l'utilise pour critiquer la partie d'en face, que ce soit pour ses actions, ses idées ou ses façons de faire. Et systématiquement, les député(e)s souhaitent se défaire publiquement de l'étiquette populiste. Il est d'ailleurs fréquent de voir la CAQ et Québec solidaire adopter un discours qui vise à s'éloigner de l'étiquette populiste. Lors de l'adoption du projet de loi n° 9 (Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes), Jean-François Simard de la CAQ rejette les éléments de perception à l'égard de l'immigration, notamment l'idée du rejet et de la peur de l'autre qu'on observe chez certains politiciens populistes : « [...] les populistes, eux, qu'est-ce qu'ils veulent? Ils veulent construire des murs, ils

---

<sup>75</sup> Assemblée nationale, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 9 novembre 2016, p. 12670 (Françoise David).

veulent construire des frontières, ils veulent alimenter la peur de l'autre. Leur électorat carbure au racisme ou à la xénophobie. On ne veut rien savoir de ça, nous, à la CAQ. Pour nous, l'immigration, c'est une force qui contribue au développement du Québec<sup>76</sup>. » Dans le débat sur le cannabis, Samuel Poulin rejetait cette étiquette en ces termes : « notre formation politique, qui n'est pas populiste, bien au contraire, qui est près des réalités des Québécois, a souhaité, bien entendu, établir un programme électoral qui reflète ce que la population québécoise pense<sup>77</sup>. » À l'occasion du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 19 (Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale), Gabriel Nadeau-Dubois abondait dans le même sens : « Donc, j'espère ne pas entendre des gens dire : Québec solidaire sont radicaux, sont populistes, sont démagogiques, ils sont en guerre contre la classe politique. Ce n'est pas ça, là. On n'est pas là-dedans du tout, bien au contraire<sup>78</sup>. »

Souvent associé à des termes comme « dérives<sup>79</sup> » et « danger<sup>80</sup> », comme un phénomène effrayant contre lequel il faut lutter, le concept de populisme est hors de tout doute teinté d'une connotation négative lorsqu'il est employé à l'Assemblée nationale. Dans le contexte du projet de loi n° 107 (Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes), Amir Khadir avance l'idée qu'« une société démocratique, pour fonctionner, pour éviter toutes sortes de dérives qui nous font peur à tous, pour éviter des dérives populistes, pour éviter des dérives fascistes, des dérives violentes, une société démocratique doit reposer sur des institutions démocratiques fortes<sup>81</sup>. »

Si l'on devait résumer en quelques mots cette analyse du recours au populisme dans les discours, on pourrait avancer l'idée que le populisme est utilisé par les membres de l'Assemblée nationale comme une expression servant essentiellement pour critiquer, voire discréditer les

---

<sup>76</sup> Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 16 juin 2019, p. 3792 (Jean-François Simard).

<sup>77</sup> Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 9 mai 2019, p. 2654 (Samuel Poulin).

<sup>78</sup> Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 30 mai 2019, p. 3055 (Gabriel Nadeau-Dubois).

<sup>79</sup> **Amir Khadir (QS), 6 février 2018** : « Je crois que ça devrait préoccuper ceux et celles qui ont une notion plus élevée du rôle de l'État qu'un siège à l'Assemblée nationale, que le pouvoir entre les mains de leur parti, puisqu'au-delà de ces considérations-là une société démocratique, pour fonctionner, pour éviter toutes sortes de dérives qui nous font peur à tous, pour éviter des dérives populistes, pour éviter des dérives fascistes, des dérives violentes, une société démocratique doit reposer sur des institutions démocratiques fortes. »

<sup>80</sup> **Carlos J. Leitão (PLQ), 6 avril 2017** : « [...] malheureusement, ce qu'on voit de nos jours avec la prolifération des discours plus ou moins populistes, il y a un danger que les économies avancées des pays de l'OCDE, en Europe ou en Amérique du Nord, puissent glisser vers un protectionnisme populiste et donc qu'on mette de côté l'aspect positif du progrès technologique. »

<sup>81</sup> Assemblée nationale, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 6 février 2018, p. 18539 (Amir Khadir).

actions, les discours, les façons de faire de la partie d'en face, souvent basée sur le reproche d'un manque de rigueur scientifique, de transparence, voire d'expérience.

## **Conclusion**

Si les mouvements populistes diffèrent selon le contexte dans lequel ils s'inscrivent et les motifs qui les animent, il est possible de tirer trois éléments de la littérature que l'on retrouve, bien qu'à différents degrés, chez tous les populistes : (1) la prétention d'incarner le peuple et d'en être le seul représentant légitime, (2) la critique des élites et (3) la remise en cause du système et des institutions. La première partie de cet essai nous a menés à comprendre que le populisme est une stratégie de mobilisation politique qui fait appel au peuple. Relevant plus d'une méthode que d'une finalité politique, il repose sur une dualité inévitable entre deux groupes considérés comme homogènes – le peuple et les élites – et survient généralement en réaction à un dysfonctionnement, réel ou perçu, de l'État en place.

L'analyse lexicographique du *Journal des débats* a ensuite permis de révéler une multiplication des recours au registre de « populisme » au cours des 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> législatures. Cette analyse visait essentiellement à contextualiser le recours au populisme dans les débats à l'Assemblée nationale, de même qu'à cibler les associations les plus courantes afin de comprendre dans quels contextes et à quelles fins les député(e)s utilisent le populisme dans leurs discours. Il est intéressant de constater qu'au Québec, si les député(e)s utilisent le populisme dans une grande variété de contextes, il survient le plus souvent dans des débats polarisants, qui suscitent de vives réactions de la part des partis d'opposition, de la société civile et des médias. Au cours de la 41<sup>e</sup> législature, les débats sur la transparence gouvernementale et la corruption ont été ceux qui ont attiré le plus grand nombre de recours au populisme, certains député(e)s, particulièrement de Québec solidaire, établissant un lien étroit entre le manque de transparence et le faible niveau de confiance des Québécois(e)s envers les institutions. On retrouve par ailleurs plusieurs occurrences dans des échanges sur l'enjeu du travail (particulièrement chez les péquistes, qui se portaient à la défense des personnes sur l'aide sociale), de la neutralité religieuse de l'État et des valeurs québécoises (particulièrement chez les caquistes, qui reprochaient au gouvernement de ne pas aller suffisamment loin), de l'éducation et de la gestion des finances publiques.

Au cours de la première moitié de la 42<sup>e</sup> législature, le projet de loi n° 2 (Loi resserrant l'encadrement du cannabis) est celui qui, de loin, a connu le plus grand nombre de recours au populisme, particulièrement en provenance de députés libéraux. Essentiellement, ceux-ci reprochaient au gouvernement de baser ses propositions sur des sondages plutôt que la science. Les quatre procédures législatives d'exception adoptées par le gouvernement en deux ans ont également suscité de vives interventions de la part de tous les partis d'opposition, certain(e)s qualifiant de populiste sa ferme volonté de tenir ses promesses électorales, et donc d'accélérer le processus législatif. Enfin, les autres débats qui ont fait l'objet de propos en lien avec le populisme touchent notamment à la taxation scolaire, à l'immigration, aux conditions de travail des membres de l'Assemblée nationale, à la laïcité de l'État, au Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec, aux tarifs d'électricité et à l'organisation et la gouvernance scolaires (abolition des élections et des commissions scolaires).

On en retient également que les membres de l'Assemblée nationale utilisent le populisme principalement dans le but de critiquer ou de discréditer la partie d'en face. On parle de populisme pour qualifier toutes sortes de choses : des partis<sup>82</sup>, des programmes politiques<sup>83</sup>, des projets de loi<sup>84</sup>, mais on le présente surtout comme un phénomène dangereux pour la société, qu'il faut à tout prix éviter. Si les député(e)s sont nombreux à utiliser cette rhétorique contre l'adversaire et rapides à se défaire de cette étiquette, c'est que le terme en soi est porteur d'une lourde connotation négative. Personne, dans les débats de l'Assemblée nationale, n'a utilisé le populisme pour qualifier ses propres actions, et personne non plus ne l'a utilisé dans un contexte positif. Le plus

---

<sup>82</sup> **Philippe Couillard (PLQ), 4 octobre 2016** : « La politique de la CAQ, c'est comme du fil blanc devant nous, c'est la politique populiste qu'on voit un peu partout dans le monde. C'est le rejet de l'autre, c'est le rejet de l'immigration. C'est la question économique seulement abordée de façon négative pour le Québec, c'est l'absence totale de messages positifs envers le Québec, c'est l'absence de confiance envers les entrepreneurs du Québec. »

<sup>83</sup> **David Birnbaum (PLQ), 26 novembre 2019** : « Ce n'est pas parce qu'on répète quelque chose année après année que ça devient vrai. Qu'on se rappelle que cette cause-là [l'abolition des élections et des commissions scolaires] était la cause célèbre de l'Action démocratique du Québec, cause célèbre lors de la fondation de la CAQ par l'actuel premier ministre du Québec, et fondée sur des idées que j'ose caractériser comme populistes. On a répété à maintes reprises, oui, que le taux de participation lors des élections scolaires n'était pas à la taille, bon, ça coûte de l'argent. Est-ce que ces gens-là sont vraiment imputables? On peut répéter tout ça. Et est-ce qu'on peut se donner la tâche que nos institutions démocratiques fonctionnent comme il faut? Bien oui. Mais ce n'est pas aussi simple que de dire : Bon. «Off with their heads», voilà, on va tomber dans cette obsession au Québec de changer les structures. »

<sup>84</sup> **André Fortin (PLQ), 19 mars 2019** : « J'en ai long à dire sur l'engagement électoral de la CAQ, sur comment on est rendus ici aujourd'hui, sur le processus de, et je mets ça entre guillemets, là, consultation qu'on a eu au cours des dernières semaines. J'en ai long à dire sur ce qu'on a entendu et ce qu'on n'a pas pu entendre en commission parlementaire, sur la fermeté du gouvernement et sur la fermeture du ministre délégué à la Santé. J'en ai long à dire par rapport aux priorités de la Coalition avenir Québec et à l'idéologie, au populisme derrière le projet de loi. »



fréquemment, le recours au populisme chez les membres de l'Assemblée nationale renvoie à des propositions basées sur des raccourcis intellectuels, à une manière de gouverner qui tend à donner une trop grande importance aux sondages et aux promesses électorales, ainsi qu'à une conséquence, voire un syndrome, possible du cynisme politique qui anime la population québécoise.

## Références

### Articles scientifiques

- BOËNE, Bernard (2019), « Le populisme contemporain en Occident : une autre lecture », p. 4, accessible depuis : <https://www.researchgate.net/Populisme>
- JAMIN, Jérôme (2010), « Le populisme est-il un appel à la démocratie ? », *Salut et Fraternité*, 68(1), 1 p.
- MONTIGNY, Éric (2019), « Le parti populiste de Québec solidaire », *Options politiques*, consulté le 15 mai 2020, accessible depuis : <https://policyoptions.irpp.org/le-pari-populiste-de-quebec-solidaire/>
- NADEAU, Christian et Ricardo PEÑAFIEL (2015), « Le populisme est-il incompatible avec la démocratie? », *Relations*, (777), p. 38–39.

### Articles de journaux

- BODET, Marc-André (9 janvier 2019), « Le populisme est une constante dans l'histoire canadienne », *Le Devoir*, consulté le 15 mai 2020, accessible depuis : <https://www.ledevoir.com/politique-canadienne-populisme-constante-dans-l-histoire>
- DORNA, Alexandre (2003), « Faut-il avoir peur du populisme ? », *Le Monde diplomatique*, p. 3, accessible depuis : <http://palimpsestes.fr/peurdupopulisme.pdf>

### Ouvrages

- BADIE, Bertrand et Dominique VIDAL (dir.) (2018), *Le retour des populismes : L'état du monde 2019*, La Découverte, Paris, 250 p.
- BERNIER ARCAND, Philippe (2013), *La dérive populiste*, Les Éditions Poètes de brousse, Montréal, 170 p.
- COUV RAT, Christine et Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.) (2014), *Les formes contemporaines du populisme*, Athéna Éditions, Outremont, 180 p.
- MOUFFE, Chantal (2018), *Pour un populisme de gauche*, Albin Michel, Paris, 131 p.
- MÜLLER, Jan-Werner (2016), *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*, Premier Parallèle, Clermont-Ferrand, 183 p.
- RIOUX, Jean-Pierre (dir.) (2007), *Les populismes*, Éditions Perrin, Paris, 436 p.

## **Dictionnaires et encyclopédies**

ALCAUD, David et Laurent BOUVET (dir.) (2004), *Dictionnaire des sciences politiques et sociales*, Dalloz-Sirey, Paris, 410 p.

BOUTIN, Christophe, Frédéric ROUVILLOIS et Olivier DARD (dir.) (2019), *Dictionnaire des populismes*, Les éditions du Cerf, 1216 p.

HERMET, Guy, Bertrand BADIE et coll. (2010), *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Armand Colin, Malakoff, 384 p.

## **Extraits du *Journal des débats***

Assemblée nationale, Commission de l'aménagement du territoire, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., CAT-17, 7 octobre 2014, p. 8 (Amir Khadir).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 7 octobre 2015, p. 7203 (Alexandre Iracà).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 16 septembre 2015, p. 6886 (Saul Polo).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 6 avril 2016, p. 10458 (Jean-Marc Fournier).

Assemblée nationale, Commission des institutions, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., CI-102, 8 avril 2016, p. 5 (Richard Merlini).

Assemblée nationale, Commission de l'économie et du travail, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., CET-104, 20 septembre 2016, p. 18-19 (Sylvain Rochon).

Assemblée nationale, Commission de l'économie et du travail, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., CET-105, 22 septembre 2016, p. 7 (Harold Lebel).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 28 septembre 2016, p. 12029 (Véronique Tremblay).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 26 octobre 2016, p. 12410 (Carlos J. Leitão).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 4 octobre 2016, p. 12090 (Philippe Couillard).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 9 novembre 2016, p. 12670 (Françoise David).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 10 novembre 2016, p. 12761 (François Bonnardel).

Assemblée nationale, Commission des finances publiques, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 6 avril 2017, CFP-163, p.37 et 38 (Carlos J. Leitão).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 6 février 2018, p. 18539 (Amir Khadir).

Assemblée nationale, Commission des institutions, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., CI-248, 25 avril 2018, p. 37 (Philippe Couillard).

Assemblée nationale, Commission des institutions, *Journal des débats*, 41<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., CI-248, 25 avril 2018, p. 37-38 (Gabriel Nadeau-Dubois).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 29 novembre 2018, p. 43 (André Fortin).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 19 mars 2019, p. 1051 (André Fortin).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 11 avril 2019, p. 2295 (Enrico Ciccone).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 9 mai 2019, p. 2654 (Samuel Poulin).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 30 mai 2019, p. 3055-3056 (Gabriel Nadeau-Dubois).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 13 juin 2019, p. 3569 (Catherine Dorion).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 16 juin 2019, p. 3792 (Jean-François Simard).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 26 novembre 2019, p. 5672 (David Birnbaum).

Assemblée nationale, *Journal des débats*, 42<sup>e</sup> lég., 1<sup>re</sup> sess., 7 février 2020, p. 6348-6349 (Gabriel Nadeau-Dubois).

## Sondages

CROP (2017), « Sondage : Voteriez-vous pour un politicien populiste ? », consulté le 10 mai 2020, accessible depuis : <https://sondage.crop.ca/survey/start/CAWI/blogue/16-tab-fr.pdf>

CROP et Radio-Canada (février 2017), « Sondage : Les Canadiens, le populisme et la xénophobie », 61 p., consulté le 10 mai 2020, accessible depuis : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelles/special/2017/CROP-Radio-Canada.pdf>

CROP et Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires (2011), « Sondage : Baromètre citoyen des institutions politiques », 14 p., consulté le 10 mai 2020, accessible depuis : [www.cms.fss.ulaval.ca/sondage\\_indice\\_citoyen.pdf](http://www.cms.fss.ulaval.ca/sondage_indice_citoyen.pdf)

## Sites de référence

Dictionnaire *Le Robert*, *Populisme*, consulté en ligne, accessible depuis : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/populisme>

Radio-Canada, « Élections Canada 2019 », consulté le 28 juin 2020, accessible depuis : <https://ici.radio-canada.ca/elections-canada-2019/resultats>

Parti populaire du Canada, « Plateforme électorale 2019 », consulté le 22 mai 2020, accessible depuis : <https://www.partipopulaireducanada.ca/plateforme>

## Autres sources

Assemblée nationale du Québec (4 février 2020), « Propos non parlementaires », dans Recueil de décisions concernant la procédure parlementaire, p. 538, consulté en ligne, accessible depuis : [www.assnat.qc.ca/fr/publications/recueil-decisions-assemblee.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/publications/recueil-decisions-assemblee.html)

MORISSETTE, Samuel (2013), *Les parlementaires de l'Assemblée nationale et le cynisme envers la politique : Entre la réalité politique et l'utopie démocratique*, Fondation Jean-Charles-Bonenfant, Québec, 42 p.

## Annexe 1 – Tableau détaillé, occurrences du recours au populisme par année

Occurrences du recours aux termes « populisme / populiste » dans les débats à l'Assemblée nationale du Québec, par année

ANNÉE	SALON BLEU	COMMISSION PARLEMENTAIRE	TOTAL
1953	1		1
1970	1		1
1971	1		1
1975		1	1
1976		1	1
1977	2	3	5
1978	1		
1979	1		
1980	1		1
1981		2	2
1982	2	1	3
1983		1	1
1984		1	1
1985	1	1	2
1986	1		1
1987	2		2
1988	2	1	3
1989		1	1
1990	2		2
1991	1	5	6
1992	1	3	4
1994	1		1
1995	1	1	2
1996	1		1
1997	3	5	8
1998	1	2	3
2000	1		1
2002	1	2	3
2003	1	2	3
2004	2	1	3
2005	1	1	2
2006		3	3
2007	5	6	11
2008		2	2
2009		1	1
2010	3	4	7
2011	3	8	11
2012	4	2	6

<b>2013</b>	8	5	<b>13</b>
<b>2014</b>	1	5	<b>6</b>
<b>2015</b>	7	1	<b>8</b>
<b>2016</b>	8	12	<b>20</b>
<b>2017</b>	5	9	<b>14</b>
<b>2018</b>	4	1	<b>5</b>
<b>2019</b>	10	1	<b>11</b>
<b>2020</b>	1		<b>1</b>